

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2015

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

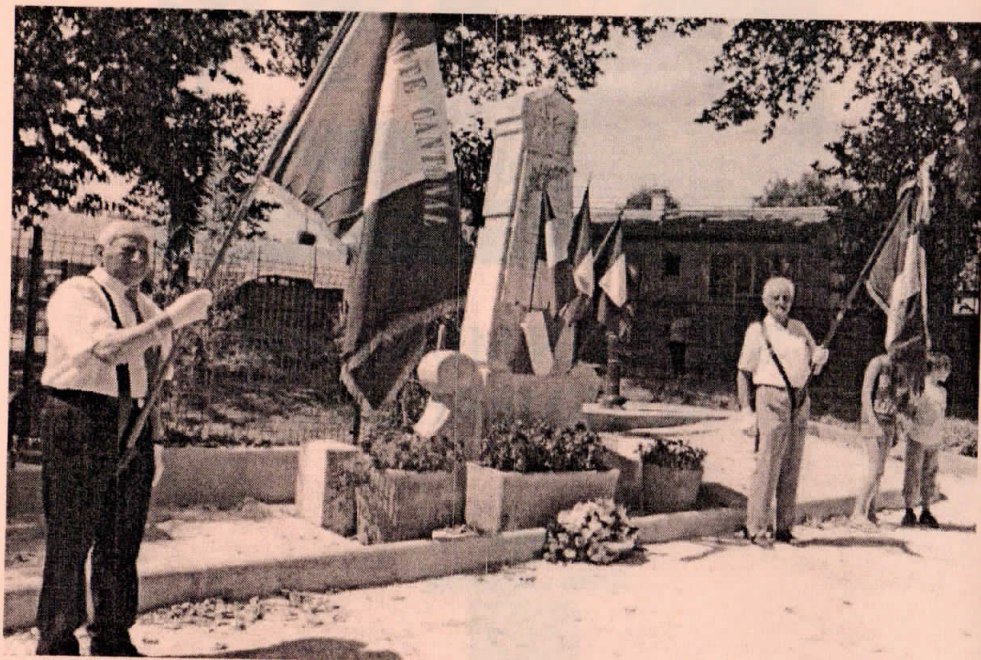
INFOS MUNICIPALES

LES TRAVAUX :

L'assainissement : l'ensemble a été réceptionné le Jeudi 15 Octobre. Toute habitation concernée peut être raccordée même si les documents administratifs n'ont pas encore été envoyés.

Le Monument aux Morts : son nouvel emplacement au terrain de boules a été en quelque sorte inauguré pour la fête locale lors de la traditionnelle cérémonie d'hommage aux morts pour la Patrie.

Cette place a été renommée : Place du Souvenir (11 Novembre 1918, 8 Mai 1945, 19 Mars 1962).



Ce fut aussi l'occasion de célébrer la récente remise de la Légion d'Honneur à Alice Sterckeman.



La dénomination des rues et routes - Numérotation:

*Toute la partie administrative et informative est achevée.
Le devis des plaques et numéros est en attente. Le coût des plaques sera imputé au pool routier ; seuls les numéros sont à la charge du budget communal.*

Un rappel : le nom d'un lieu-dit ou autre appellation peuvent être conservés et figurer sur l'adresse.

INFOS PLUS :

Les travaux à l'église : des tracasseries administratives auprès des banques pour le prêt, auprès du Conseil Départemental pour la subvention, retardent la mise en chantier. Si tout va bien, on espère le début des travaux pour le premier trimestre 2016.

La Médiathèque : beaucoup de monde pour son inauguration officielle le Vendredi 30 Octobre.

Tous les supports sont présents. Amateurs de romans, de Bd et de mangas, de CD et DVD , n'hésitez pas, rendez-vous à la MAE .où deux espaces vous attendent : un pour les grands, l'autre pour les petits, avec bacs, poufs et tapis.

Horaires : mardi et jeudi de 10h à 12h, mercredi de 16h à 19h et tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h..

Tél : 05.61.98.60.73

La traversée du village : l'étude a été confiée au bureau d'études « ATEMO ». Elle portera pour l'essentiel sur l'aménagement du carrefour par un « faux » rond point permettant ainsi à la fois un ralentissement et une circulation plus sûre.

Extinction nocturne : il a été décidé (conseil municipal du 09.11) d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6 heures pendant une période d'essai du lundi 1er février au lundi 29 février. Si l'expérience est concluante, si elle convient à la population l'extinction sera définitive. Beaucoup de communes l'ont déjà adopté pour des raisons d'économie et de pollution lumineuse.

La loi NOTRe :

Troisième volet de la réforme territoriale, le projet de loi NOTRe (pour « Nouvelle Organisation Territoriale de la République ») a été voté le 16 juillet.

Le texte confirme la montée en puissance des régions et des intercommunalités, mais sans que cela se fasse au détriment des départements, comme envisagé au départ. Il confie aux régions l'économie et les grandes orientations stratégiques, aux départements la solidarité, et au bloc communal les services de proximité.

Le bloc communal comprend en ce qui nous concerne notre commune, la CC du Volvestre et le SIVOM.

Il serait trop long et fastidieux d'en développer tous les détails mais le sujet est d'importance. C'est pourquoi toute personne intéressée peut venir en Mairie pour tous renseignements ou consultation des documents qui s'y rapportent.

Conteneurs : Encore beaucoup trop d'incivilités et pas assez de tri sélectif !

Nous avons déjà plusieurs fois mis l'accent sur la nécessité de respecter les consignes données par la Communauté de Communes du Volvestre.

Les aires de présentation des conteneurs (OM, recyclables, verre) ne sont pas des dépotoirs.

Pour les déchets verts, volumineux, ou encombrants pensez à les apporter en déchèterie.

Journée citoyenne : sous l'égide de la Municipalité, le principe est de réunir des bénévoles autour de petits travaux et puis autour d'un sympathique repas ; un exemple : l'entretien des chemins de randonnée, le ramassage des feuilles...

Faites part de vos idées !

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia GARCIA

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

M. Le Maire : 05 61 87 69 89

Adresse E-Mail : mairiedelacaugne@orange.fr

Recensement : *Tout jeune de 16 ans a l'obligation de se faire recenser en mairie..*

Inscriptions sur les listes électorales : *Elles doivent se faire avant le 31 Décembre 2015.*

La MAE :

Accueil : Viviane DI NATALE

Tél : 05.61.98.60.73

Permanences : Mardi de 9h à 13h et Vendredi de 9h à 13h

Mail : lamae31@orange.fr

Site : www.lamae.fr

INFO VILLAGE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Mme Aline ROSSONI et François BAZIRE occupent la maison BERTORELLO à Esparguère

Véronique RAMONDA, Thomas VAN DEN BOSSCHE et leurs filles Anouk et Maïa se sont installés à Breil.

M. SALABERRY au N° 34, Rte de Montgazin

A la MAE : Mlle M. BIBES en « haut », M. MARTINUZZI en « bas ».

Bienvenue à tous dans notre village !

DECES :

Secondine ROCCIA, avait quitté le village pour la maison de retraite de Lézat avec son frère Emile ; elle est décédée le 16 Septembre de cette année après une longue et douloureuse maladie qu'elle a affrontée avec courage. Nous adressons nos sincères condoléances à Emile et à sa famille.

MARIAGE :

Magali PIL et Cédric ANDRE ont « officialisé » leur union le 15 Août 2015. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leurs enfants, une vie pleine de bonheur !

ANIMATIONS :

Le vide-grenier des écoles : les affiches l'ont déjà annoncé, il se tiendra à la MAE le Dimanche 15 Novembre.

Le repas des « aînés » : A la Ferme de Gallau !

Le Samedi 19 Décembre à 12h 30. En voici le menu :

Kir de bienvenue

Entrée : salade gasconne, jambon ...et autres

Plat principal :trois viandes (magret ou confis de canard ou bœuf ou veau) accompagnées

Plateau de fromages

Desserts

Café, vins

REM : les choix se feront sur place

Il est demandé aux intéressés de bien vouloir s'inscrire en Mairie pour le **02 Décembre**, dernier délai. **Il n'y aura pas de relance téléphonique !**

Un rappel : ce repas est offert à toute personne de Lacagne de plus de 61 ans

Néanmoins, conjoint, ami(es) ou toutes autres personnes, peuvent s'inscrire au repas moyennant la somme de 27 €.

Les vœux 2016 :

Comme chaque année, la Municipalité et le Comité des fêtes invitent les habitants de Lacagne pour célébrer la nouvelle année et déguster la galette, le Dimanche 10 Janvier 2016 à partir de 16 heures 30 (salle de la MAE).

Ce moment de convivialité est aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens.

INFOS ASSOCIATIONS

L'ACCA :

L'avant

L'imposante cuisinière à charbon ronronnait comme un gros matou alanguï près de l'âtre. Trois générations s'affairaient autour de la table familiale. Mon grand-père, le béret vissé sur un front bien dégarni. Mon père, professionnel, lunettes légèrement de travers – une branche désarticulée récemment réparée avec du sparadrap. Mon frère, attentif, la pointe de la langue sortie des lèvres – sûrement pour guider les moindres mouvements de ses doigts déjà très agiles. Et moi, nerveux, pressé, trop pressé, « comme un lavement ! » rajoutait médicalement ma mère.

Mes parents succédant aux grands-parents maternels avaient prolongé la gérance d'une succursale de l'Epargne de notre cité natale. Commerce alimentaire, s'il en est, qui assurait presque confortablement le gîte et le couvert de toute la famille. Or, nous étions à la veille de l'ouverture de la chasse!

Aussi, mon père avait-il décidé qu'il était grand temps de passer cette soirée frisquette de septembre à préparer nos munitions. C'est donc dans la touffeur charbonnée et odoriférante de l'unique pièce commune - cuisine-salle à manger-salon - du vétuste appartement de fonction, gracieusement mis à notre disposition par la société Casino, que se déroulait cette cérémonie profane.

La toile cirée, toujours très accueillante, était jonchée de boîtes métalliques ou cartonnées – Kub (le bouillon), Bannia (y a bon !), Guigoz (le lait)...dans lesquelles étaient remisés annuellement tous les éléments nécessaires à la confection de nos cartouches artisanales.

Les plombs calibrés numéro 8 ou 9 pour le tir à proximité au garenne ou à la grive...toujours du canon droit. Le 4 ou le 5 pour le tir lointain ou pour doubler le coup du canon gauche en cas de tir manqué, voire « salopé » lamentablement - coutumier du fait en ce qui me concernait !

Les bourres grasses ou sèches qui propulsaient la charge de plomb avec plus ou moins de densité et trop souvent avec un léger ou même important travers !

Elément dangereux, explosif, la poudre. Pour nous de la poudre noire, de la poudre de guerre que notre oncle qui travaillait à la Cartoucherie Toulousaine, nous fournissait dans le plus grand secret et avec moult recommandations – « elle a une force d'explosion dix fois supérieure à celle que l'on trouve dans les armureries traditionnelles et elle est, de ce fait, à manipuler avec des pincettes ! » disait-il sur un ton sentencieux et professionnel en lissant sa petite moustache de sa main à trois doigts – deux avaient été sectionnés - pour preuve - lors d'une mauvaise manipulation au boulot !

Enfin, les douilles cartonnées multicolores auxquelles il nous fallait insérer l'amorce dans le culot qui au choc du percuteur déclencherait l'explosion.

Poudre et plomb, séparés par la bourre, étaient dosés scientifiquement par mon père et mon frère au moyen d'antiques mesures laitonnées et graduées en grammes. Il ne me restait plus qu'à fermer la douille par une rondelle en carton sur laquelle, j'inscrivais au crayon gras, en tirant la langue, preuve de mon application, le numéro du plomb adopté.

Et enfin, tourner la manivelle du sertisseur qui couinait... de plaisir ou plus vraisemblablement par manque d'huile, pour achever la cartouche.

Comme une longue colonne de soldats de plomb, qui d'ailleurs avaient déjà captivé ma petite enfance, les munitions ainsi finies, sagement rangées deux par deux, semblaient s'impatienter dans l'attente d'une bataille programmée.

Demain, dès potron-minet, au son du coq, cette armée artisanale se mettrait en route sous nos ordres pour sa première campagne. Certes, quelques cartouches mal finies feraient long feu mais d'autres tiendraient toutes leurs promesses. Les promesses de l'avant...chasse.

Infos et vie de l'Association :

Elle poursuit son activité avec la même « équipe » aux commandes et une vingtaine de chasseurs !

Le repas traditionnel, auquel sont invités les propriétaires n'a pu être programmé avant la fin de l'année ; n'ayez crainte! ce n'est que partie remise.

LE COMITE DES FETES : *pour commencer, la fête locale, a eu un franc succès cette année, grâce à votre participation Lacaugnaises, Lacaugnais. Une fois de plus, vous avez prouvé que notre village est toujours aussi convivial. Nous serions très heureux de vous revoir aussi nombreux lors de nos manifestations de 2016, en commençant par le 10 janvier pour partager ensemble la galette à la MAE.*

Suite à l'AG voici le nouveau bureau pour cette année :

Président : CLAVERIE Jean-Pierre

Trésorier : ANDRE Cédric

Secrétaire : ANDRE Magali

Merci aux autres membres actifs qui participent avec nous.

On tient aussi à remercier la mairie pour son soutien.

Sachez que toutes les bonnes âmes souhaitant nous aider sont les bienvenues. A bientôt !



UN PEU D'HISTOIRE

Réponse à la devinette du précédent bulletin de Mai :

Il s'agissait de la photo de classe de l'année 1955.

De haut en bas et de gauche à droite :

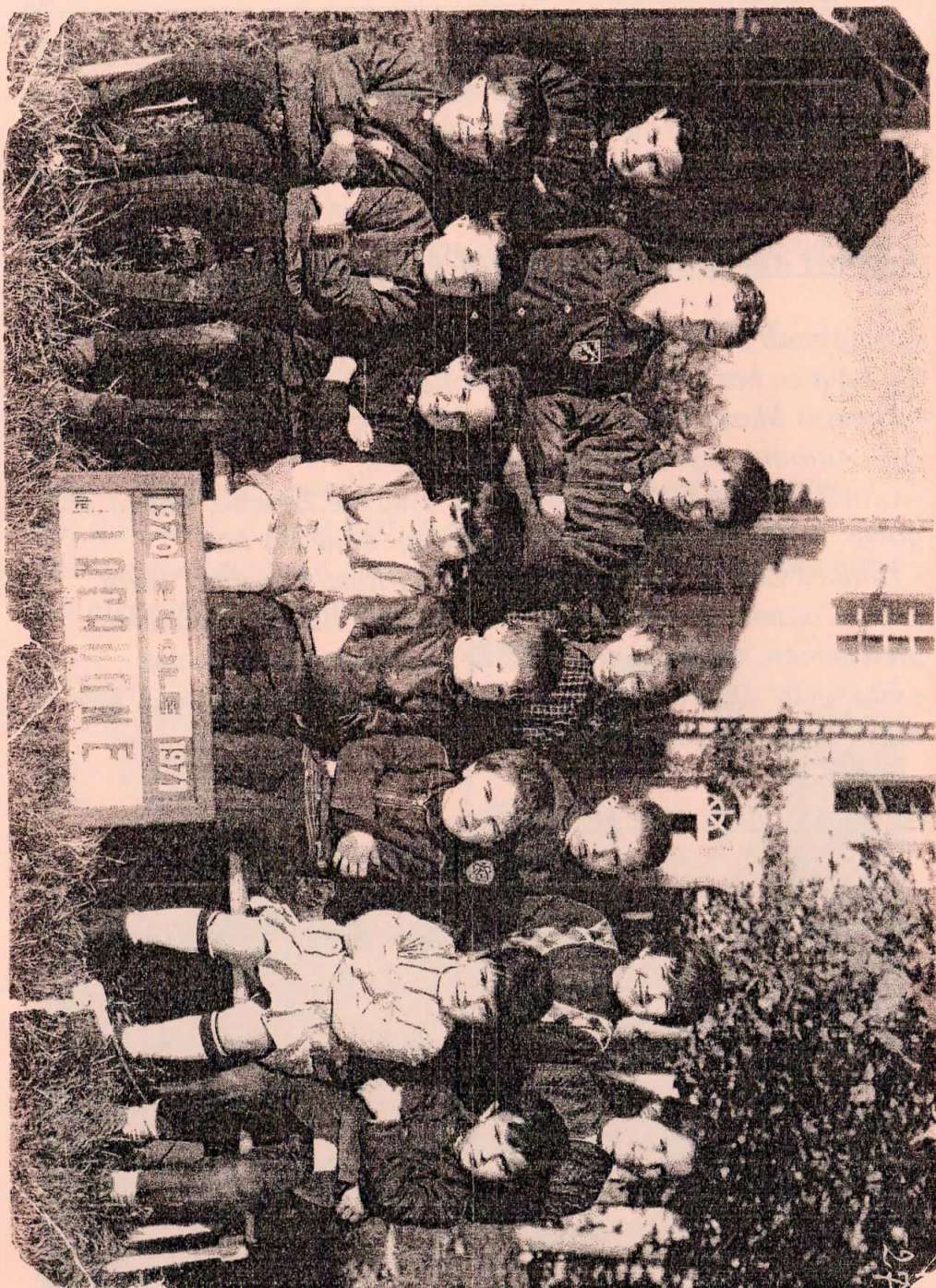
- Francis Marty, Gérard Kessas, Mathieu Lacanal, André Hé-
rail, Antoine Cayola, Jean Bouffartigues,
- Claude Casteras, Thérèse Scotta, Thérèse Zanette, Maria Al-
bacar, Ivette Barotto, Robert Castaing, Aimé Barotto
- Honoré Cayola, Monique Déjean, M-Rose Faragou, Fran-
çoise Colomb, Jacqueline Kessas, Giselle Barotto, Lucienne
Sterckeman, Alain Dupré, Andrée Lagrange, Jean Scotta
- Georgette Dupré, Christiane Salgarella, Simone Scotta, Mo-
nique Icart, Madelaine Fauré.

Devinette photo page suivante :

Cette photo est plus récente !

Soyez perspicaces, certaines frimousses y sont reconnaissables.

Photo ci-contre : les as du barbecue pour les grillades de la
fête du village



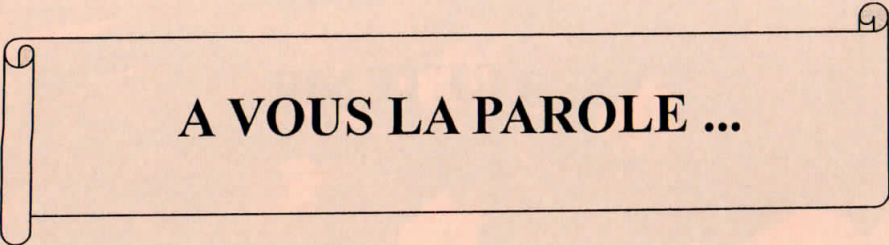
A RETENIR

En 2015:

- Le vide-grenier des écoles : Dimanche 15 Novembre à la MAE*
- Les élections régionales : Dimanche 6 Décembre et Dimanche 13 Décembre*
- La fête de fin d'année de l'école : Jeudi 17 Décembre*
- Le repas des « aînés » : Samedi 19 Décembre à 12 h 30 à La Ferme de Gallau à Lézat.*

En 2016:

- Les vœux : Dimanche 10 Janvier à 16 h 30 à la MAE*
- Le carnaval des écoles : Vendredi 1er Avril à Marquefave*



A VOUS LA PAROLE ...